

# L'enseignant dans la classe

## METTRE EN PLACE les premières adaptations

### Des outils

- 📄 [Grilles d'observations](#) (doc 1)
- 📄 [Fiche dialogue parents](#) (doc 2)
- 📄 Plan de l'élève: [PPRE](#), [Mise en œuvre du PPS](#), [PAP](#),
- 🌐 [LPI](#)

### Des appuis internes

- Personnes ressources de l'école (coordonnateur ULIS, RASED, ...)
- Service médico-social de l'école (infirmière, médecin scolaire, Assistante sociale)
- La circonscription

### Des appuis externes

- Famille
- Partenaires connaissant l'enfant: orthophoniste, CAMPS, CMPP, CMP, périscolaire, ...)

### Des ressources

- 🌐 [Cap école Inclusive](#)
- 📄 [Guide pratique: Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement](#)
- 🌐 [Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"](#)
- 📄 [La relation école-famille à l'heure de la collaboration](#)

### Observer

- \* *Les réussites et les points d'appui*
- \* *Les comportements inappropriés et les situations qui interrogent*
- \* *Les projets déjà mis en place : PPRE, PAP, PAI, PPS.*

⇒ Pour objectiver au maximum les observations, il sera intéressant de solliciter d'autres adultes, l'élève et les partenaires.

### Partager

- \* *Les points communs identifiés par plusieurs observateurs.*
- \* *Renouveler les observations régulièrement afin de disposer d'une appréciation complète de la situation dans toutes ses dimensions (pédagogique, spatiale, temporelle, comportementale, ...)*

⇒ Partager les observations: quels éléments d'analyse, de compréhension du comportement de l'élève m'apportent-ils?

⇒ Rencontrer la famille pour évoquer la situation actuelle, partager les constats et co-construire des réponses adaptées pertinentes.

### Analyser et mettre en œuvre

- \* *A partir des éléments précédents, identifier les besoins de l'élève : relation au temps, à l'espace, au travail, à autrui, au cadre, ...*
- \* *Quels aménagements réalistes et adaptés peut-on mettre en place : spatiaux, pédagogiques, éducatifs, humains, ... Tenir compte des capacités et des limites de chacun.*
- \* *Anticiper l'évaluation des aménagements mis en œuvre.*

⇒ Dégager 2 ou 3 besoins spécifiques saillants de l'élève.

⇒ Mettre en place des réponses adaptées à ses besoins et en cohérence avec le contexte d'évolution de l'élève.

⇒ Mettre en œuvre ces adaptations au moins 3 semaines et dresser un premier bilan.

### Communiquer

- ⇒ Informer l'équipe éducative.
- ⇒ Rencontrer et dialoguer avec les parents en rendant compte des aménagements mis en place.
- ⇒ Echanger avec les partenaires.